

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
au 30 Juin 2013**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/05/2013

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	4 299 153 595
- Autres crédits	-
	4 299 153 595

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	4 299 153 595
- Autres	-
	4 299 153 595

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	833 608 600
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	3 465 544 995
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	4 299 153 595

L'unique organisme de cautionnement est le crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/05/2013

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	695 788 571
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	137 820 029
	833 608 600

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	2 719 864 611
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	745 680 383
	3 465 544 995

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/05/2013

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	4 619 574	73
2003	21 301 935	257
2004	40 472 475	388
2005	111 744 758	856
2006	184 196 594	1 271
2007	108 040 354	772
2008	85 000 540	605
2009	51 904 047	353
2010	70 017 558	406
2011	80 240 349	514
2012	72 857 912	447
2013	3 212 503	22
	833 608 600	5 964

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	7 415 378	122
2003	36 676 810	533
2004	76 866 853	890
2005	349 816 127	2 956
2006	663 339 542	5 077
2007	258 446 293	2 167
2008	203 029 494	1 841
2009	238 327 300	1 831
2010	371 966 800	2 491
2011	335 829 217	2 441
2012	686 657 810	4 520
2013	237 173 370	1 647
	3 465 544 995	26 516

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/05/2013

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	9 322	1
1	190 133	9
2	2 700 068	61
3	4 768 388	97
4	10 867 748	171
5	18 241 728	249
6	31 437 352	335
7	44 510 021	442
8	43 795 013	407
9	45 573 107	377
10	45 639 074	361
11	51 621 599	363
12	75 831 587	516
13	94 920 412	594
14	47 715 691	305
15	30 512 596	181
16	31 772 927	177
17	83 128 481	423
18	63 096 994	340
19	38 968 462	202
20	14 819 186	84
21	10 224 703	51
22	11 305 190	57
23	22 676 632	114
24	8 447 450	43
25	834 738	4
	833 608 600	5 964

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	35 915	4
1	2 019 664	104
2	12 008 735	410
3	26 938 726	694
4	50 434 208	938
5	63 334 590	1 028
6	102 174 318	1 406
7	182 782 084	1 981
8	184 710 502	1 803
9	219 908 872	1 949
10	115 370 916	1 038
11	198 687 240	1 542
12	291 857 574	2 038
13	394 039 140	2 478
14	307 851 490	2 001
15	76 447 336	481
16	155 616 678	905
17	296 693 540	1 560
18	227 201 696	1 196
19	241 721 178	1 363
20	43 782 391	248
21	66 182 999	363
22	52 477 839	216
23	76 338 234	348
24	71 659 614	385
25	1 743 105	9
26	3 526 411	28
	3 465 544 995	26 516

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le crédit Logement dont la notation au 30/06/2013 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A+

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30/06/2013, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : 2 124 839 €

✓ Dépôt à terme (nominal) : 82 000 000 €

V. Remboursements anticipés

Au cours du deuxième trimestre 2013, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 2.44%

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 30 Juin 2013, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les flux prévisionnels de principal et d'intérêts des prêts personnels immobiliers reçus en garantie.
- Les besoins de liquidités générés par le prêt subordonné sont couverts par le placement des fonds propres de la structure. Et/ou le Cash disponible

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts

Paris, le 15 Aout 2013,

M. Samir El Aziz
Directeur Général de HSBC SFH (France)